

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 21 MARS 2022 À 18h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
DANY ST-AMANT	siège 5		

ABSENTS :

JULIEN BUSSIÈRES siège 6

Étaient également présents : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 643 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU POSTE DE SUPPRESSION DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT DE 660 372 \$**
3. **AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 641-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 641 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VALCOURT**
4. **SOUSSION POUR LE DÉBOISEMENT – PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU**
5. **SOUSSION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE ET LE BROYAGE – PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

089-22-03-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

090-22-03-21 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 643 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU POSTE DE SUPPRESSION DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT DE 660 372 \$

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 07 mars 2022;

ATTENDU QUE le présent règlement n'est pas assujéti à la procédure des personnes habiles à voter, ayant pour objet l'alimentation en eau potable et le remboursement étant entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

de la Ville de Valcourt, en vertu des paragraphes 1 et 2 de l'alinéa 3 de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes* (LRQ, c. C-19);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 643 « **DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU POSTE DE SURPRESSION DES ÉRABLES ET UN EMPRUNT DE 660 372 \$** ».

Ce règlement prévoit un emprunt de 660 372 \$ sur 25 ans et s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Valcourt.

Les travaux visés consistent en la réfection du poste de surpression des Érables, qui alimente la Ville de Valcourt en eau potable.

ADOPTÉE

091-22-03-21

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT 641-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 641 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VALCOURT

MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 641-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 641 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE VALCOURT**.

Il est également fait dépôt du projet de règlement 641-1.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

092-22-03-21

SOUSSION POUR LE DÉBOISEMENT – PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

ATTENDU l'offre de services de NJE Forestier inc., pour des travaux de déboisement pour la phase III du développement domiciliaire « Le Boisé du Ruisseau »;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de NJE Forestier inc., pour des travaux de déboisement pour la phase III du Boisé du Ruisseau.

ADOPTÉE

093-22-03-21

SOUSSION POUR LE DÉBROUSSAILLAGE ET LE BROYAGE – PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

ATTENDU l'offre de services de Entreprise Pierre Lévesque, pour des travaux de débroussaillage et de broyage pour la phase III du développement domiciliaire « Le Boisé du Ruisseau »;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Entreprise Pierre Lévesque, pour des travaux de débroussaillage et de broyage pour la phase III du Boisé du Ruisseau, pour un montant de 57 950 \$ \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

094-22-03-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h40.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière